

Championnats de Normandie de Cross
Dimanche 3 Février 2019
Rue de Haie de Terre – SAINT JAMES (50)

QUALIFICATIONS :

Tous les athlètes classés lors des Championnats Départementaux des 12 et 13 Janvier sont qualifiés pour ces Régionaux. **Ceci est valable aussi exceptionnellement cette année pour la catégorie Masters.**

La participation aux Départementaux est obligatoire pour se qualifier aux Régionaux.

Toutefois des qualifications exceptionnelles pourront être accordées dans certains cas. Les demandes de qualifications exceptionnelles devront être déposées le jour des Départementaux auprès de la personne de chaque CD désignée à cet effet (Pdt de CSO ou autre) et accompagnées d'un chèque de caution de 30€.

- **Pour les athlètes des catégories CJESM cette caution est remboursable si l'athlète se qualifie ensuite pour les ½ Finales des Championnats de France.**
- **Pour les athlètes des catégories B et M, cette caution est remboursable si l'athlète participe et est classé le jour des Régionaux.**

ENGAGEMENTS :

Le même système d'engagements que pour les ½ Finales sera mis en place : la liste complète des qualifiés suite aux Départementaux, sera mise en ligne sur le site de la Ligue le **Mercredi 16 Janvier** (sauf les QE qui seront rajoutées le Lundi 21).

Les clubs auront jusqu'au **Lundi 28 Janvier à 14h00** pour confirmer la participation de leurs athlètes.

Dans tous les cas, il est impératif que les clubs confirment la participation des athlètes. Par défaut les athlètes ne seront pas retenus lors de la constitution du fichier, n'auront donc pas de dossards et ne pourront participer.

Si vous savez que des athlètes ne seront pas présents, merci de les laisser en statut "Non confirmés" : cela évitera de préparer des dossards inutiles.

D'autre part, par décision de la CSO et du CD, tout dossard non retiré quelle que soit la catégorie, sera facturé aux clubs 10 €.

Equipes : Dans toutes les catégories, les clubs ayant une équipe classée lors des Départementaux (et donc qualifiée pour les Régionaux), avec seulement 4 (ou 5 athlètes), aura la possibilité d'ajouter 2 (ou 1) athlètes supplémentaires pour les Régionaux. Les inscriptions de ces athlètes en plus doivent se faire auprès du Président de la CSO (kerveillant.andre@neuf.fr) avant le Lundi 28 Janvier 14h00 dernier délai.

Qualifications aux ½ Finales des Championnats de France :

Les demandes de qualifications exceptionnelles pour les 1/2 Finales sont à déposer le jour des Régionaux avant 17h30 auprès du Président de la CSO Régionale, accompagnées d'un chèque de caution de 30€.

Quota de qualifiés aux 1/2 Finales pour la Normandie :

	CF	JF	CCF	Elite F	CH	JH	CCH	Elite H	Masters H
Equipes	7	8	13	11	11	9	15	16	17
Individuels	50	47	40	62	54	50	40	43	49

Critérium Masters et Course "Open" :

Dans le cadre de ces Championnats de Normandie de Cross-Country, la Ligue propose une course "open" mixte. Cette épreuve est réservée aux athlètes Espoirs, Seniors et Masters.

La participation est ouverte aux athlètes licenciés 2019, uniquement licences « athlé compétition », « athlé running » ou « athlé santé » Pour ces derniers, obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition hors stade en compétition pour pouvoir retirer son dossard.

Dans la même course, la Ligue organise un critérium réservé aux V2, V3, etc. avec attribution de titre individuel. Cette course est ouverte aux Masters qui s'ils sont qualifiés pour la course Masters devront choisir leur course.

Inscriptions sur le site de la Ligue pour **le Lundi 28 Janvier – 14h00**, dernier délai.

Horaire : 10 h 30

Toutes infos supplémentaires sur le site du club GDM Saint James.
<http://gdmsaintjames.athle.fr/>.

JURY

Directeur de Compétition	JL Hezeau (Pdt GDM Saint James)
Directeur de Réunion	DD Kerveillant
Juge Arbitre Général	S. Collette
Juge Arbitre Arrivée	P. Gougeon
Juge Arbitre Parcours :	
Point A :	A. Bouilloux
Point C et F :	JJ Nouet
Point D :	T. Collignon
Point E et J :	D. Adast
Starters	M. Louvet – Z. Roussel – P. Duchesne
Chronométreurs	G. Vidal + CD 50
Arrivées	P. Julien – L. Vaintan – T. Desvallees + CD 50
Navettes – Affichages – Juges de parcours	GDM Saint James
Secrétariat	D. Benard – J. Prodhomme
Distribution des dossards	GDM Saint James – P. Thimonier
Animation	I. Raca – N. Picard – JY Hurtevent
CAD	J.L. Laporte
Protocole	A. Voiriot (Pdt LNA) – JL Hezeau (Pdt GDM St James) – M. Joret (Pdt CD 50) – AM Alliouz

Championnats de Normandie de Cross-Country
Parc des Sports Municipal – Rue Haie de Terre
SAINT JAMES (50)

Boucles :

Boucle de départ : Départ BCFA = 755 m
 Petite Boucle : ABCDEFA = 980 m
 Moyenne Boucle : ABCDGIJEFA = 1350 m
 Grande Boucle : ABCDGHJKEFA = 2200 m
 A → arrivée : 345 m

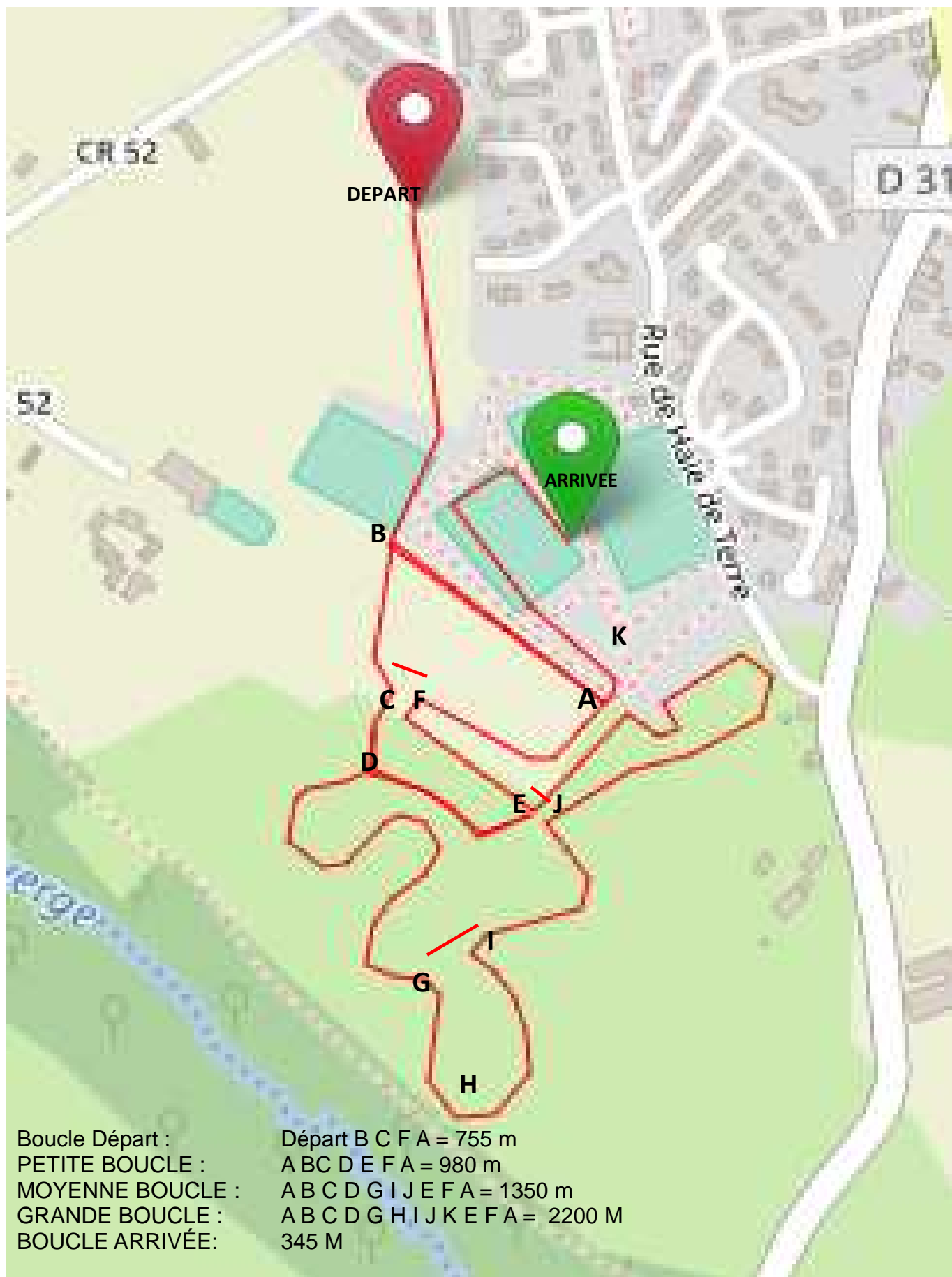
HORAIRES ET PARCOURS :

La boucle de départ se termine au point A à la bifurcation vers la ligne d'arrivée et toutes les boucles partent et se terminent en ce point A.

Course	Horaire	Catégorie	Boucle départ	Petite Boucle	Moyenne Boucle	Grande Boucle	Arrivée	Distance
Longueur des boucles			755 m	980 m	1350 m	2200 m	345 m	
1	10 h 30	Open V2 V3...	1		2	1	1	6000 m
2	11 h 15	Ma H	1		1	3	1	9050 m
3	12 h 10	BF	1	1			1	2080 m
4	12 h 25	BG	1		1		1	2450 m
5	12 h 55	MF	1		1		1	2450 m
6	13 h 20	MG	1	1	1		1	3430 m
7	13 h 45	CF	1	1	1		1	3430 m
8	14 h 15	CH / JF	1		1	1	1	4650 m
9	14 h 50	JH	1		2	1	1	6000 m
10	15 h 20	Elite F	1			3	1	7700 m
11	16 h 10	Elite H	1		1	3	1	9050 m

Championnat Régional de Cross-Country SAINT JAMES – 3 Février 2019

Ensemble des boucles



Boucle Départ :	Départ B C F A = 755 m
PETITE BOUCLE :	A B C D E F A = 980 m
MOYENNE BOUCLE :	A B C D G I J E F A = 1350 m
GRANDE BOUCLE :	A B C D G H I J K E F A = 2200 M
BOUCLE ARRIVÉE:	345 M

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Pour les Régionaux ou les 1/2 Finales de Cross

Championnats Régionaux de Cross de Normandie - 3 Février à SAINT JAMES (50)

1/2 Finales des Championnats de France de Cross - 17 Février à Lisieux (14)

(Barrer mention inutile)

N° Licence	
NOM - Prénom	
Catégorie	
Club	
Course	
Motif de la demande	

Le demandeur :

A déposer avant 17h30, le jour des Départementaux (pour les Régionaux) ou le jour des Régionaux (pour les 1/2 Finales). Demande accompagnée d'un chèque de caution de 30 € (1 chèque par demande à l'ordre de la LNA), caution remboursée pour les CJESM, si l'athlète se qualifie aux 1/2 Finales des Championnats de France ou aux Championnats de France et pour les B et M, si l'athlète participe et est classé lors des Régionaux. Cette demande est à déposer auprès du Président de la CSO concernée.